

2014



Rapport annuel
du Grand Conseil
sur les affaires extérieures

Table des matières

Introduction	1
Activités du Bureau du Grand Conseil	1
Réunion des Bureaux	1
Société suisse des questions parlementaires	2
Genève internationale	2
Activités du président du Grand Conseil	2
Activités de la Commission des affaires extérieures	3
Tâches de la commission	3
Association suisse pour l'aménagement national	4
Conférence nationale sur le fédéralisme	4
Conférence législative intercantonale	4
Activités des commissions interparlementaires de contrôle	4
Grand Genève et Assises franco-valdo-genevoises	5
Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)	5
Conclusion	6
Annexe	7

Introduction

Ce document a pour but de présenter, sous forme synthétique, les diverses activités déployées par le législatif cantonal pour faire rayonner le Canton de Vaud. Il permet de constater que, outre les activités déployées par le Conseil d'État et les services de l'administration, le Grand Conseil apporte lui aussi une contribution importante dans un domaine qui le concerne de plus en plus directement, puisque les collaborations intercantionales se déroulent aussi dans un cadre parlementaire, ce qui est nécessaire au bon fonctionnement des institutions et à leur équilibre.

Activités du Bureau du Grand Conseil

Réunion des Bureaux

La 51^{ème} Réunion des Bureaux des Grands Conseils de la Suisse romande, de Berne et du Tessin, s'est tenue à Martigny les 10 et 11 octobre 2014, sur le thème « Les problèmes entre la Confédération et les cantons en matière d'exécution du droit fédéral ». La délégation vaudoise était composée de six membres du Bureau, ainsi que du secrétaire général et de son adjoint.

À l'occasion de cette rencontre traditionnelle, les membres des Bureaux ont aussi été accueillis en tant qu'hôtes de la foire du Valais.



51^{ème} Réunion des Bureaux des Grands Conseils de la Suisse romande, de Berne et du Tessin du 11 octobre 2014 à Martigny

Société suisse des questions parlementaires

Le Bureau du Grand Conseil participe à la rencontre annuelle de la Société suisse des questions parlementaires (<http://www.sgp-ssp.net/publ>). Cette association, fondée en 1997 et dont Jean-François Leuba a été le premier président, est actuellement conduite par le conseiller aux États de Bâle-Campagne Claude Janiak. Elle réunit des personnes morales (tous les parlements cantonaux, un certain nombre de parlements communaux) et des personnes physiques intéressées par la connaissance du rôle et de la fonction des parlements et la recherche en matière parlementaire : ces personnes y échangent des points de vue, reçoivent une revue publiée trois fois l'an, financent un ou des prix pour des travaux universitaires et se réunissent une fois par année, chaque fois dans un canton différent.

L'assemblée générale de la Société suisse des questions parlementaires s'est déroulée les 29 et 30 août 2014 à Genève, en présence de cinq membres du Bureau, du secrétaire général et de son adjoint. La discussion thématique abordait les relations avec la presse et s'intitulait : « Parlements et médias: des compagnons de route en opposition? ».

Cette assemblée s'est tenue dans la salle du Grand Conseil genevois. En marge du programme, les participants ont pu visiter les nouveaux bâtiments de la Maison de la paix à proximité de la gare Cornavin, dans laquelle se trouve notamment l'Institut des hautes études internationales et du développement.

Genève internationale

Le 4 septembre 2014 a eu lieu la rencontre du Grand Conseil avec la Communauté internationale de Genève couplée à la sortie annuelle du Grand Conseil genevois et de son Secrétariat général, à la Villa Les Feuillantines (Place des Nations), à cette occasion trois membres du Bureau étaient présents.

Activités du président du Grand Conseil

Il est à préciser que, le rapport couvrant une année civile, il résume l'activité de deux présidents, le changement ayant lieu début juillet. Ainsi, pendant le premier semestre 2014, le président Laurent Wehrli a été associé par la délégation du Conseil d'Etat au Pôle muséal à son déplacement promotionnel et exploratoire à Rome.

Dans le cadre de l'action « Ils font aussi le Canton... », le président Wehrli a reçu certains de ses collègues présidents des Grands conseils des cantons voisins.

Il a également contribué au suivi de l'évolution de la communauté d'intérêts des parlements cantonaux (ICC).

Le président Jacques Nicolet a représenté le parlement cantonal à maintes reprises, il s'est notamment rendu :

- à Bruxelles fin septembre 2014, associé aux travaux de la délégation vaudoise qui étudie le Pôle muséal ;
- au festival du film à Locarno ainsi qu'au Lucerne Festival orchestra en août 2014 ;
- au forum Sécurité Chablais à Champéry le 10 septembre 2014.



Le président Jacques Nicolet (premier à partir de la gauche) avec la délégation vaudoise Pôle muséal en visite à Bruxelles : (au premier plan) Mme Elisabeth Wermelinger, coordinatrice du projet Pôle muséal, M. Pierre Wavre, représentant de la Fondation Leenaards, M. Eric Rochat, président de la Fondation Toms Pauli, Mme Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC et M. Pascal Broulis, chef du DFIRE.

Les présidents de tous les Grands Conseils de Suisse se réunissent une fois l'an dans l'un des chefs-lieux cantonaux, pour partager leurs expériences et maintenir vivaces les liens confédéraux ; la rencontre 2014 s'est déroulée le 7 novembre à Zoug.

Ces échanges ont également été soignés lors de rencontres sportives (par exemple le traditionnel tournoi de football des Parlements suisses organisé fin août 2014 à La Chaux-de-Fonds et auquel 20 cantons ont participé. L'équipe du Grand Conseil vaudois s'est particulièrement illustrée cette année en atteignant la finale).

Enfin, la présence du président du Grand Conseil est souvent appréciée pour expliciter le fonctionnement de nos institutions, manifester notre volonté d'ouverture et de bonne intégration des communautés étrangères ou d'institutions internationales.

Activités de la Commission des affaires extérieures

La commission thématique des affaires extérieures, qui compte 15 membres a les compétences légales suivantes (art. 60 LGC) : « elle préavise sur les actes législatifs, les rapports, les motions, les postulats et les initiatives portant sur les relations extérieures du Canton. Elle préavise en particulier en matière d'exercice par le Canton des droits réservés par les articles 141 et 160 de la Constitution fédérale et sur le rapport annuel du Conseil d'État sur la politique extérieure du Canton. »

Tâches de la commission

Durant l'année 2014, la commission a notamment accompli les tâches suivantes :

- La commission a eu à préaviser à l'intention du GC concernant : la ratification de l'accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures ; la ratification de l'accord intercantonal sur le domaine suisse des hautes écoles (concordat sur les hautes écoles) et l'adhésion au concordat du 3 avril 2014 réglant la coopération en matière de police en Suisse romande.
- La prise de position de la commission à propos de la révision de l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) a été annexée à la prise de position du Conseil d'État, en décembre 2014.
- Le 17 janvier 2014, une délégation vaudoise composée de sept députés a participé à une CIP (commission interparlementaire) qui a examiné le concordat réglant la coopération en matière

de police en Suisse romande. Cette CIP a ensuite transmis sa prise de position à la CLDJP, avant que cette dernière ne soumette le texte final aux cantons.

- La commission a donné son accord à la ratification d'avenants à des conventions-programmes dans le domaine de l'environnement, en particulier concernant les ouvrages de protection (eaux).
- La commission a étudié et préavisé à l'intention du plénum sur le rapport du Conseil d'État sur les affaires extérieures 2013.
- Le président de la commission a activement participé aux travaux du BIC (Bureau interparlementaire de coordination entre les parlements romands qui ont ratifié la CoParl, voir plus loin).

On précisera ici, comme un lien avec le point suivant que l'activité des commissions des affaires extérieures des cantons romands est coordonnée par la CoParl, convention sur la participation des Parlements. Cette convention régit l'intervention des parlements des six cantons romands (Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura) dans la procédure d'élaboration, de ratification, d'exécution et de modification des conventions intercantionales et des traités avec l'étranger. Elle a remplacé l'ancien système de la Convention des conventions dès 2011, en vigueur depuis 2001.

La CoParl a institué un Bureau interparlementaire de coordination (BIC), composé d'un membre et d'un suppléant par canton, et doté d'un secrétariat permanent. La CoParl prévoit également l'institution d'une commission interparlementaire de sept membres par canton lors de l'élaboration ou la modification d'une convention intercantonale.

Association suisse pour l'aménagement national

Plusieurs députés ont également participé à la journée d'étude de l'association suisse pour l'aménagement national, le 4 septembre 2014, à Soleure, sur le thème « Ville et campagne: fini le temps du chacun pour soi ». Les conférenciers ont présenté les préoccupations et les défis très divers auxquels les villes et les communes sont confrontées en aménagement du territoire, tout en démontrant leur interdépendance.

Conférence nationale sur le fédéralisme

La vice-présidente de la CTAE a participé, accompagnée du secrétaire de la commission, à la 4ème Conférence nationale sur le fédéralisme, les 27 et 28 novembre 2014, à Soleure. Les orateurs ont présenté le fédéralisme sous quatre aspects : le contexte historique et constitutionnel, puis les points de vue de la Confédération et des cantons, ces deux derniers aspects furent présentés respectivement par Mme Simonetta Sommaruga, conseillère fédérale, et M. Jean-Michel Cina, président de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC).

Conférence législative intercantonale

Le Grand Conseil vaudois s'engage également à maintenir ses relations avec la Conférence législative intercantonale (CLI) afin de favoriser l'échange d'informations à travers le Bureau interparlementaire de coordination et la Commission thématique des affaires extérieures.

Activités des commissions interparlementaires de contrôle

Les commissions interparlementaires de contrôle sont instituées de manière durable pour contrôler l'action des exécutifs et des administrations, soit pour des instances cantonales créées par des conventions intercantionales dont la Grand Conseil a approuvé les décrets d'adhésion soumis par le Conseil d'État, soit pour veiller à la bonne application des conventions intercantionales.

Le Parlement vaudois y délègue des députés dans les commissions de contrôle suivantes :

- HES-SO (la Haute école spécialisée de Suisse occidentale : cantons de BE, FR, GE, JU, NE, VD et VS, 7 députés par délégation cantonale) ;
- GYB (Gymnase intercantonal de la Broye, cantons de VD et FR, 7 députés par délégation cantonale) ;
- CSR (Convention scolaire romande, cantons de BE, FR, GE, JU, NE, VD et VS, 7 députés par délégation cantonale) ;
- Conventions sur la détention pénale des majeurs et des mineurs (cantons de FR, GE, JU, NE, VD et VS, 3 députés par délégation cantonale) ;
- HRC (Hôpital Riviera-Chablais, cantons de VD et VS, 7 députés par délégation cantonale) ;
- ASSO (Autorité de surveillance des fondations de Suisse occidentale, cantons de JU, NE, VD, VS, 3 députés par délégation cantonale) ;
- HIB (Hôpital intercantonal de la Broye VD et FR, 6 députés par délégation cantonale) ; constituée en 2014, suite à l'entrée en vigueur de la convention intercantonale sur l'Hôpital intercantonal de la Broye.

Ces commissions interparlementaires de contrôle tiennent en principe entre deux et quatre séances annuelles avec les exécutifs (accompagnés des cadres de direction de ces organismes intercantonaux), qui sont, cas échéant précédées de séances des délégations cantonales, lesquelles se coordonnent aussi avec les services concernés de l'administration cantonale. Elles établissent un rapport annuel, qui est ensuite porté à l'ordre du jour de chacun des Parlements membres, à charge pour eux de les adopter selon leurs règles internes. Sur le fond, les différents rapports couvrant l'année 2014 ont permis de relever une satisfaction générale quant au bon fonctionnement des institutions suivies, l'importance de la vigilance de ces parlementaires se spécialisant au fil des ans. Il faut aussi relever que la collaboration des députés avec ces instances intercantionales est bonne, les documents de travail sont de qualité, complets et remis dans des délais raisonnables.

Grand Genève et Assises franco-valdo-genevoises

Il reviendra en principe à la France d'organiser la quatrième édition de ces assises, vraisemblablement en 2016.

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

Après avoir organisé, en novembre 2012, l'Assemblée régionale Europe, la section vaudoise de l'APF (Assemblée parlementaire de la Francophonie ; <http://apf.francophonie.org/>) a changé de statut en 2013. De section associée, elle est devenue section membre à part entière, ce qui a été validé lors de la XXXIXe session mondiale, qui s'est tenue à Abidjan en juillet 2013. Le préavis et vote unanime des autres sections permit ainsi à notre section d'acquiescer un statut lui ouvrant les portes des organes de l'APF, comme les sections fédérales et du parlement jurassien.

L'APF a vocation à unir et réunir des parlementaires qui ont le français en partage et à leur permettre de propager également des valeurs fondamentales de démocratie, de droits humains et de développement, en faveur aussi du rayonnement de la langue officielle de notre canton (art. 3 Cst). La participation du Parlement vaudois à cette instance s'inscrit dans la continuité des engagements du canton en faveur des collaborations internationales en général (qui doivent aussi exister au niveau parlementaire), de la francophonie en particulier.

Les activités de la section vaudoise durant l'année 2014 l'ont conduite à participer :

- À la 40^e session de l'assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) qui s'est déroulée en juillet 2014 à Ottawa (Canada). À cette occasion, la section vaudoise était représentée par quatre députés, dont Laurent Wehrli, président de section.

Les représentants vaudois ont participé aux séances du « réseau des femmes de l'APF », de la commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECA), de la commission de la coopération et du développement, et bien entendu à la séance plénière.



*Ottawa, Délégation vaudoise à la 40^e session de l'APF,
Mme Monique Weber-Jobbé, M. Laurent Wehrli,
Mme Christine Chevalley et M. Pierre Grandjean*

- À l'assemblée régionale Europe de l'APF à Varsovie du 28 septembre au 1^{er} octobre 2014.

La section vaudoise n'est pour l'heure représentée ni au sein du bureau, ni au sein des commissions par un président, un rapporteur ou un membre. Ce sera l'objectif de l'une des prochaines années que de placer un membre au sein de l'un de ces organes.

Conclusion

L'autorité législative est, on le voit, concernée, de manière de plus en plus significative par le développement des collaborations et la participation au rayonnement d'un canton à la fois ouvert vers l'extérieur – niveaux intercantonal et international – et irrigué par les apports venant des autres cantons et de l'étranger. Alors qu'émerge la Métropole lémanique, alors que les régions limitrophes de notre Canton (Broye, Chablais, Pays d'Enhaut, Vallée de Joux, District de Nyon) collaborent toujours plus activement avec leurs voisins, il est indispensable que l'autorité législative soit associée à ces problématiques et leur accorde la place, tant réelle qu'institutionnelle, qu'ils ont et qu'ils méritent.

Annexe

Représentation du Grand Conseil vaudois au sein des Commissions interparlementaires de contrôle, mises en place dans le cadre du chapitre IV « Contrôle de gestion parlementaire » de la CoParl¹, situation au 31 décembre 2014 :

<i>Commission interparlementaire de contrôle (CIC)</i>	<i>Président-e de la délégation vaudoise</i>	<i>Membres de la délégation</i>
CIC de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)	Catherine Labouchère	Amélie Cherbuin, Jean-Luc Chollet, Susanne Jungclaus Delarze, Christian Kunze, Denis-Olivier Maillefer, Graziella Schaller
CIC du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB)	Aliette Rey-Marion	Jean-Marc Chollet †, Philippe Cornamusaz, Jacques Perrin, Daniel Ruch, Claude Schwab, Daniel Troillet
CIC de la Convention scolaire romande (CSR)	Alice Glauser	Anne Baehler Bech, Fabienne Despot, Daniel Meienberger, Martine Meldem, Jacques Neiryneck, Monique Weber-Jobé
CIC Détention pénale	Nicolas Mattenberger	Olivier Golaz, Denis Rubattel
CIC de l'Hôpital intercantonal Riviera-Chablais, Vaud-Valais	Philippe Vuillemin	Frédéric Borloz, Jérôme Christen, Patricia Dominique Lachat, Catherine Roulet, Graziella Schaller, Bastien Schobinger
CIC de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale	Christine Chevalley	Michel Miéville, Andreas Wüthrich
CIC de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) ²	Jean-Marc Chollet †	Sonia Butera, Christelle Luisier Brodard, Roxanne Meyer Keller, Aliette Rey-Marion, Daniel Ruch

Durant l'année 2014 les commissions interparlementaires suivantes, telles que définies aux art. 9 à 11 de la CoParl, ont pris position sur un projet de modification de concordats intercantonaux.

Le Grand Conseil vaudois était représenté au sein de ces deux commissions pour les délégations suivantes :

<i>Commission interparlementaire sur</i>	<i>Président-e de la délégation vaudoise</i>	<i>Membres de la délégation</i>
la modification du Concordat réglant la coopération en matière de police en Suisse romande	Amélie Cherbuin	Gérald Cretegy, Martial de Montmollin, Denis-Olivier Maillefer, Gérard Mojon, Jean-Marc Sordet, Claudine Wyssa
la modification du Concordat sur l'exécution de la détention pénale des personnes mineures des cantons romands (et partiellement du Tessin)	Nicolas Mattenberger	Céline Ehrwein Nihan, Marc Oran, Claire Richard, Serge Melly, Olivier Golaz, Denis Rubattel

¹ CoParl : Convention relative à la participation des parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantionales et des traités des cantons avec l'étranger.

² Suite à l'entrée en vigueur de la convention sur l'Hôpital intercantonal de la Broye au 1^{er} janvier 2014 et conformément à son article 7, une nouvelle commission interparlementaire de contrôle (Vaud-Fribourg) sur l'HIB a été désignée en 2014.

La section vaudoise au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) avait, au 31 décembre 2014, la composition suivante :

Président	Laurent Wehrli
Vice-Présidente	Monique Weber-Jobé
Membres	Dominique-Richard Bonny, Michaël Buffat, Christine Chevalley, Jean-Marc Chollet †, Jérôme Christen, Philippe Cornamusaz, Laurence Cretegny, Fabienne Despot, Alice Glauser, Pierre Grandjean, Christiane Jaquet- Berger, Raphaël Mahaim, Martine Meldem
Secrétaire de la section	Olivier Rapin